

Décision

Générale

colonial

Décision n° 58 19 janvier 1950

n° 58 19

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
19 janvier 1950

Numéro JO
n° 1 du 31/01/1950

Date du numéro
31 janvier 1950

VISAS

Le Gouverneur de la Côte française des Somalis et dépendances, chevalier de la Légion d'honneur, Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844 rendue npplicabic à la colonie par décret du 18 juin 1884

Vu l'arrêté n° 1154 du 16 octobre 1947 relatif à la rémunération des travailleurs autoehtones de la Côte française des Somalis

Vu la décision n° 0304 du 12 mai 1942 engageant Youssouf Bliini en qualité de maître d'hôtel à l'Hôtel du Gouvernement,

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

— Le salaire mensuel de. Youssouf Elmi, maître d'hôtel à, l'Hôtel du Gouvernement, est porté à dix mille francs (10.000 fr.) pour compter du 1er janvier 1950. Art. 2. — Ce salaire est. exclusif de toute indemnité, à l'exception, le cas échéant, des indemnités pour charges de famille. Art. 3. — La présente décision serti enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin, sera.

Pour le Gouverneur et par délégation :Le Secrétaire général,R. CHAMBOREDON.